

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous le contrat de location, ainsi que le descriptif du bien. Si cette proposition vous convient, merci de nous renvoyer un exemplaire du contrat revêtu de votre accord, accompagné d'un chèque représentant le montant des arrhes.

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir très prochainement.

Sincères salutations.

## Contrat de location saisonnière

Entre le propriétaire :

M et Mme Roger BRAULT  
Demeurant 54, rue Théodore Botrel 22700 PERROS-GUIREC  
☎ 02 96 23 14 21  
☎ 06 71 05 77 83

Et le locataire :

	<b>Nombre de personnes :</b>	
	<b>Adultes:</b>	
	<b>Enfants:</b>	
☎	<b>Location draps : oui non</b> <b>Linge de toilette : oui non</b>	<b>Nombre de lits :</b>

Il a été convenu et accepté ce qui suit

### 1 Etat descriptif de l'habitation

**Adresse du logement :**

**Résidence du Grand Large Appt. N° 30 Trestel 22660 TREVOU-TREGUIGNEC**

Superficie totale : 30 m<sup>2</sup>

Nombre de pièces principales : 1

Capacité d'accueil : 2 à 4 personnes (1 lit double pour 2 pers. + 1 canapé-lit avec 2 couchages individuels)

Draps fournis pour 10€ supplémentaires par lit

Kit linge de toilette : 7€

Exposition : nord-ouest

Vue : mer et jardin

Balcon et jardin privatif

Salle d'eau avec : douche, meuble vasque, radiateur sèche serviettes, W.C.

Autres : Jeux pour enfants, barbecue, allée de boules, table de pique-nique dans le parc, une place de parking.

Plage à 100 m

Petits commerces et pharmacie à 400 m

Local collectif pour les vélos ou les planches à voile

Chauffage individuel électrique.

**Equipement ménager :**

Réfrigérateur, four, plaques de cuisson, TV, table et fer à repasser, four micro-ondes, aspirateur grill-pain, cafetière.

### 2 Période de location

La période de location commence le : //2010 à 16 heures.

Elle se termine le : //2010 à 10 heures.

Cette durée ne pourra être prolongée sans l'accord exprès et préalable du Propriétaire.

### 3 Prix / Arrhes

La présente location est consentie moyennant le prix de : €  
dont **25 %**, soit €, versés dès la signature des présentes à titre d'arrhes. Le solde du prix sera versé lors de la remise des clefs au Locataire.

#### **Charges comprises, sauf :**

Période avant le 24/04 et après le 25/09 : 20€/semaine.

### 4 Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie de **150€** vous sera demandé à votre arrivée en plus du solde.  
Cette caution vous sera restituée après votre départ (maximum 15 jours), déduction faite des éventuelles dégradations ou du coût de la remise en état des lieux (50 € pour un nettoyage non réalisé)

### 5 Obligations du locataire

Le Locataire s'engage :

- à respecter la capacité d'accueil de l'habitation ;
  - à jouir paisiblement de l'habitation et à n'occasionner aucun trouble ou nuisance ;
  - à ne pas sous-louer l'habitation ou à ne pas céder le présent contrat à un tiers ;
  - à avertir le Propriétaire dans les plus brefs délais de tout dégât affectant l'habitation, son mobilier ou ses équipements ;
  - à respecter la destination de l'habitation et à ne lui apporter aucune modification ;
  - à autoriser le Propriétaire ou un tiers mandaté par lui à effectuer, pendant la durée de la location, toute réparation commandée par l'urgence en renonçant par avance à prétendre à une quelconque indemnité ou réduction du loyer de ce chef ;
  - à se conformer aux modalités de remise et de restitution des clefs de l'habitation convenues avec le Propriétaire ;
  - à faire le ménage avant son départ et à laisser une habitation propre et libre de tout rebut ou déchet. A défaut, le Locataire est informé que le ménage sera effectué par un tiers et le coût de son intervention, forfaitairement évalué à 50 €, sera automatiquement déduit du montant du dépôt de garantie.
- Le Locataire certifie, par ailleurs, avoir vérifié que son propre contrat d'assurance couvre les risques de la location saisonnière (« garantie villégiature » de l'assurance multirisque habitation) ou s'engager à souscrire une police d'assurance particulière pour toute la durée de la location.

Cette location prendra effet si nous recevons à notre adresse avant le : //2010.

- un exemplaire du présent contrat daté et signé avec les mentions  
« lu et approuvé » et « bon pour accord »
- les arrhes de : €

Solde à verser à l'arrivée :

Fait en double exemplaire à Perros-Guirec, le : //2010.

Le propriétaire	Le locataire
« lu et approuvé, bon pour accord »  <i>Laure &amp; Roger BRAULT</i>	« lu et approuvé, bon pour accord »